

**T'ES UN HOMME,
TOM ?**

SKPPSC

Prévention Suisse de la Criminalité
www.skppsc.ch

**Initiative contre la prostitution forcée
et la traite des êtres humains en Suisse**

T'ES UN HOMME, TOM ?

Un homme, un vrai, n'utilise jamais sa force pour profiter des plus faibles; au contraire, il les aide. Aussi (et surtout) s'il est un habitué des prestations sexuelles tarifées.

Les travailleuses du sexe ne sont pas toutes consentantes, loin de là. Il existe en Suisse aussi des victimes du trafic des êtres humains. Obligées de vendre leurs charmes, elles n'ont souvent qu'un seul moyen d'avoir un contact avec le monde extérieur: toi! Tu peux les aider en ouvrant l'œil et en te montrant juste et humain.

Comment reconnaître un cas de prostitution forcée ?

1. Signes physiques: si la travailleuse du sexe est blessée, qu'elle présente par ex. des ecchymoses ou d'autres lésions, il y a de fortes chances qu'elle ne travaille pas de son plein gré. Tu devrais aussi t'assurer (et au besoin demander la preuve) qu'elle est bien majeure.

2. Signes psychiques: Si la travailleuse du sexe n'arrive pas à communiquer « normalement », qu'elle ne parle peut-être pas notre langue, si elle a l'air triste, apeurée ou désespérée, si elle est apathique ou manifestement sous l'emprise de drogues, il y a de fortes chances qu'elle ne travaille pas de son plein gré comme prostituée.

3. Ton intuition: Il arrive qu'il n'y ait aucun signe visible de violence physique ou psychique faite aux travailleuses du sexe, mais que malgré tout tu aies un doute. Dans ce cas, aie confiance dans ton intuition et agis en conséquence!

Ce que tu peux faire :

En cas d'urgence compose le **117** ou contacte le **Bureau national d'enregistrement des déclarations contre la traite des êtres humains et l'exploitation d'ACT212**, afin que nous puissions mener une investigation sur la base de tes soupçons. Bien entendu ta déclaration peut se faire de façon anonyme, et de toute façon tu ne risques rien, même si tes soupçons ne devaient pas être confirmés. Mieux vaut faire part de ses doutes plutôt que de détourner froidement les yeux et se rendre coupable de non-assistance à personne en danger.

Aide-nous à lutter contre la prostitution forcée et le trafic des êtres humains en Suisse. Merci !



www.act212.ch

Pour plus d'information :

www.skppsc.ch → Sujets → Violence

→ Traite des êtres humains

www.fedpol.admin.ch → Criminalité

→ Traite des êtres humains

**TU NE VOIS PAS CLAIR,
LOTHAIRE ?**

SKPPSC

Prévention Suisse de la Criminalité
www.skppsc.ch

**Initiative contre la prostitution forcée
et la traite des êtres humains en Suisse**

TU NE VOIS PAS CLAIR, **LOTHAIRE ?**

Quand tu es avec une travailleuse du sexe, tu remarques vite si elle est à l'aise avec toi ou si elle a un problème. Pas nécessairement une blessure sanguinolente, mais peut-être un coquard dissimulé sous son maquillage, ou alors elle a juste l'air affreusement triste.

Les travailleuses du sexe ne sont pas toutes consentantes, loin de là. Il existe en Suisse aussi des victimes du trafic des êtres humains. Obligées de vendre leurs charmes, elles n'ont souvent qu'un seul moyen d'avoir un contact avec le monde extérieur : toi ! Tu peux les aider en ouvrant l'œil et en te montrant juste et humain.

Comment reconnaître un cas de prostitution forcée ?

1. Signes physiques: si la travailleuse du sexe est blessée, qu'elle présente par ex. des ecchymoses ou d'autres lésions, il y a de fortes chances qu'elle ne travaille pas de son plein gré. Tu devrais aussi t'assurer (et au besoin demander la preuve) qu'elle est bien majeure.

2. Signes psychiques: Si la travailleuse du sexe n'arrive pas à communiquer « normalement », qu'elle ne parle peut-être pas notre langue, si elle a l'air triste, apeurée ou désespérée, si elle est apathique ou manifestement sous l'emprise de drogues, il y a de fortes chances qu'elle ne travaille pas de son plein gré comme prostituée.

3. Ton intuition: Il arrive qu'il n'y ait aucun signe visible de violence physique ou psychique faite aux travailleuses du sexe, mais que malgré tout tu aies un doute. Dans ce cas, aie confiance dans ton intuition et agis en conséquence !

Ce que tu peux faire :

En cas d'urgence compose le **117** ou contacte le **Bureau national d'enregistrement des déclarations contre la traite des êtres humains et l'exploitation d'ACT212**, afin que nous puissions mener une investigation sur la base de tes soupçons. Bien entendu ta déclaration peut se faire de façon anonyme, et de toute façon tu ne risques rien, même si tes soupçons ne devaient pas être confirmés. Mieux vaut faire part de ses doutes plutôt que de détourner froidement les yeux et se rendre coupable de non-assistance à personne en danger.

Aide-nous à lutter contre la prostitution forcée et le trafic des êtres humains en Suisse. Merci !



www.act212.ch

Pour plus d'information :

www.skppsc.ch → Sujets → Violence

→ Traite des êtres humains

www.fedpol.admin.ch → Criminalité

→ Traite des êtres humains

**FAIS MARCHER TA CERVELLE,
MARCEL !**

SKPPSC

Prévention Suisse de la Criminalité
www.skppsc.ch

**Initiative contre la prostitution forcée
et la traite des êtres humains en Suisse**

FAIS MARCHER TA CERVELLE,

MARCEL !

Les clients de prestations sexuelles tarifées sont à 99% des hommes. Autrement dit, la prostitution forcée est un problème créé par des hommes! Et seuls des hommes peuvent le résoudre. Donc toi aussi – dès lors que tu considères les travailleuses du sexe comme des êtres humains et pas simplement comme des objets sexuels.

Les travailleuses du sexe ne sont pas toutes consentantes, loin de là. Il existe en Suisse aussi des victimes du trafic des êtres humains. Obligées de vendre leurs charmes, elles n'ont souvent qu'un seul moyen d'avoir un contact avec le monde extérieur: toi! Tu peux les aider en ouvrant l'œil et en te montrant juste et humain.

Comment reconnaître un cas de prostitution forcée ?

1. Signes physiques: si la travailleuse du sexe est blessée, qu'elle présente par ex. des ecchymoses ou d'autres lésions, il y a de fortes chances qu'elle ne travaille pas de son plein gré. Tu devrais aussi t'assurer (et au besoin demander la preuve) qu'elle est bien majeure.

2. Signes psychiques: Si la travailleuse du sexe n'arrive pas à communiquer « normalement », qu'elle ne parle peut-être pas notre langue, si elle a l'air triste, apeurée ou désespérée, si elle est apathique ou manifestement sous l'emprise de drogues, il y a de fortes chances qu'elle ne travaille pas de son plein gré comme prostituée.

3. Ton intuition: Il arrive qu'il n'y ait aucun signe visible de violence physique ou psychique faite aux travailleuses du sexe, mais que malgré tout tu aies un doute. Dans ce cas, aie confiance dans ton intuition et agis en conséquence !

Ce que tu peux faire :

En cas d'urgence compose le **117** ou contacte le **Bureau national d'enregistrement des déclarations contre la traite des êtres humains et l'exploitation d'ACT212**, afin que nous puissions mener une investigation sur la base de tes soupçons. Bien entendu ta déclaration peut se faire de façon anonyme, et de toute façon tu ne risques rien, même si tes soupçons ne devaient pas être confirmés. Mieux vaut faire part de ses doutes plutôt que de détourner froidement les yeux et se rendre coupable de non-assistance à personne en danger.

Aide-nous à lutter contre la prostitution forcée et le trafic des êtres humains en Suisse. Merci !



www.act212.ch

Pour plus d'information :

www.skppsc.ch → Sujets → Violence

→ Traite des êtres humains

www.fedpol.admin.ch → Criminalité

→ Traite des êtres humains

**SOIS VIGILANT,
ARMAND !**

SKPPSC

Prévention Suisse de la Criminalité
www.skppsc.ch

**Initiative contre la prostitution forcée
et la traite des êtres humains en Suisse**

SOIS VIGILANT, ARMAND !

En tant que client d'un club érotique, tu ne devrais pas simplement « te lâcher » mais te montrer comme on le fait dans un bon restaurant: aimable, poli, respectueux. Ainsi tu verras mieux s'il y a quelque chose qui cloche.

Les travailleuses du sexe ne sont pas toutes consentantes, loin de là. Il existe en Suisse aussi des victimes du trafic des êtres humains. Obligées de vendre leurs charmes, elles n'ont souvent qu'un seul moyen d'avoir un contact avec le monde extérieur: toi ! Tu peux les aider en ouvrant l'œil et en te montrant juste et humain.

Comment reconnaître un cas de prostitution forcée ?

1. Signes physiques: si la travailleuse du sexe est blessée, qu'elle présente par ex. des ecchymoses ou d'autres lésions, il y a de fortes chances qu'elle ne travaille pas de son plein gré. Tu devrais aussi t'assurer (et au besoin demander la preuve) qu'elle est bien majeure.

2. Signes psychiques: Si la travailleuse du sexe n'arrive pas à communiquer « normalement », qu'elle ne parle peut-être pas notre langue, si elle a l'air triste, apeurée ou désespérée, si elle est apathique ou manifestement sous l'emprise de drogues, il y a de fortes chances qu'elle ne travaille pas de son plein gré comme prostituée.

3. Ton intuition: Il arrive qu'il n'y ait aucun signe visible de violence physique ou psychique faite aux travailleuses du sexe, mais que malgré tout tu aies un doute. Dans ce cas, aie confiance dans ton intuition et agis en conséquence !

Ce que tu peux faire :

En cas d'urgence compose le **117** ou contacte le **Bureau national d'enregistrement des déclarations contre la traite des êtres humains et l'exploitation d'ACT212**, afin que nous puissions mener une investigation sur la base de tes soupçons. Bien entendu ta déclaration peut se faire de façon anonyme, et de toute façon tu ne risques rien, même si tes soupçons ne devaient pas être confirmés. Mieux vaut faire part de ses doutes plutôt que de détourner froidement les yeux et se rendre coupable de non-assistance à personne en danger.

Aide-nous à lutter contre la prostitution forcée et le trafic des êtres humains en Suisse. Merci !



www.act212.ch

Pour plus d'information :

www.skppsc.ch → Sujets → Violence

→ Traite des êtres humains

www.fedpol.admin.ch → Criminalité

→ Traite des êtres humains